

MIGROS

Société coopérative Migros Aar

Communauté. Développement durable. Formation. Culture. Intégration. Régionalité. Responsabilité sociale. Qualité. Innovation. Diversité. Proximité avec la clientèle.
Ce qui nous unit.

Rapport de gestion de
la coopérative Migros Aar
2025



**Toutes les histoires
ainsi que le rapport
annuel à télécharger
sont disponibles
en ligne !**

Rapport de gestion
en ligne



03 **Éditorial****04** **Notre identité****06** **Faits et chiffres****08** **Rapport financier**

- 10 Création de valeur
- 12 Compte de résultat
- 14 Bilan
- 16 Annexe

- 24 Demande de l'administration
concernant l'utilisation
du bénéfice au bilan

- 26 Rapport de l'organe de révision
- 29 Principaux indicateurs

30 **Direction****32** **Administration****34** **Comité coopératif**

- 36 Mentions légales



**Rapport de gestion
en ligne**

Fiable, performant, fédérateur

Nous avons le plaisir de pouvoir annoncer qu'en 2025, nous avons franchi avec succès des étapes importantes pour Migros Aar: grâce à des gains d'efficacité ciblés, à la revitalisation et à l'extension de notre réseau de supermarchés ainsi qu'à un recentrage sur notre cœur de métier, nous avons pu poser les bases d'une nouvelle croissance et renforcer notre position dans un environnement de marché exigeant.

La réorientation nécessaire de certains domaines d'activité et les conséquences organisationnelles qui en découlent ont exigé toute notre attention. Nous avons dû prendre des décisions difficiles l'année dernière, qui ont parfois été critiquée par l'opinion publique. Mais il est aussi apparu manifestement que Migros Aar dispose de priorités bien définies et d'une stratégie clairement orientée. C'est pourquoi nous sommes convaincus d'aller dans le bon sens en continuant à investir sur cette base, en exploitant les potentiels



d'efficacité et en menant de nouveaux projets afin de rendre Migros Aar encore plus forte. Les présents résultats financiers nous confortent dans cette idée.

Depuis décembre 2025, Jürg Stöckli a rejoint la direction de Migros Aar en tant que nouveau président de l'administration. Grâce à son expérience éprouvée dans les domaines de la gestion d'entreprise, de l'immobilier, des transports et du commerce, il accompagnera entre autres nos projets d'expansion de manière experte. Son élection est à la fois synonyme de continuité et de nouvel élan, elle souligne notre volonté de positionner la coopérative de manière compétitive, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel.

Nous nous distinguons également par ce qui est moins visible: notre engagement en faveur des personnes de notre région. Car, en plus de contribuer quotidiennement à la sécurité de l'approvisionnement, nous stimulons constamment la

participation sociale et la qualité de vie dans le but d'être là pour la population – en signe de gratitude envers toutes celles et tous ceux qui, par leurs achats dans nos magasins, constituent la base de notre succès.

Notre gratitude s'adresse également à nos collaborateurs et collaboratrices, qui accompagnent le changement avec beaucoup de cœur et d'engagement: leur investissement mérite une grande reconnaissance. Nous ne sommes peut-être pas encore arrivés à destination, mais nous sommes en route. Avec confiance, détermination et la ferme volonté de conduire ensemble Migros Aar vers un avenir assuré.

Jürg Stöckli
Président de
l'administration
de Migros Aar

Reto Sopranetti
Directeur de la
coopérative Migros Aar

Notre identité

Migros Aar est l'une des dix coopératives de la Fédération des coopératives Migros. Elle couvre les cantons d'Argovie, de Berne et de Soleure. Par son mandat de prestations, elle assume un rôle central dans l'approvisionnement de la population en denrées alimentaires de consommation courante. Nous voulons assumer notre responsabilité envers l'être humain et la nature tout au long de la chaîne d'approvisionnement et dans nos propres entreprises: Migros Aar garantit la sécurité d'approvisionnement tout en veillant à la création de valeur régionale et en préservant l'environnement, le climat et les ressources.

Avec le Pour-cent culturel et ses activités de sponsoring, la coopérative s'engage dans la région pour la société, la formation, la culture et le sport. Pour plus de 7'200 personnes de 95 nations, Migros Aar est un employeur moderne et fiable qui offre des conditions attrayantes permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

7

MEMBRES DE LA DIRECTION

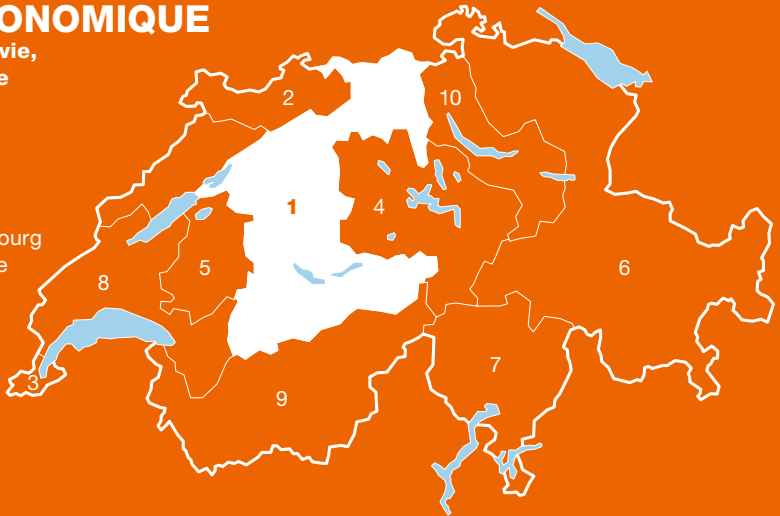
544'657

Coopérateurs et
coopératrices

ZONE ÉCONOMIQUE

3 cantons: Argovie,
Berne et Soleure

- 1 Aar
- 2 Bâle
- 3 Genève
- 4 Lucerne
- 5 Neuchâtel-Fribourg
- 6 Suisse orientale
- 7 Tessin
- 8 Vaud
- 9 Valais
- 10 Zurich



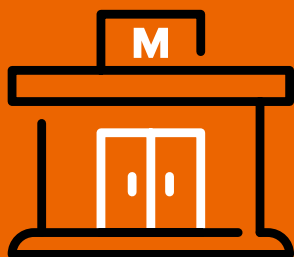
60

Membres du comité
coopératif

7 Membres de
l'administration

FAITS & CHIFFRES

Les chiffres se réfèrent
à l'exercice 2025



128

Points de vente Supermarché
de Migros Aar (sans VOI)



7'539

Collaborateurs et collaboratrices
issu-es de 95 nations



13

Métiers
d'apprentissage



3.06 Mrd.

Chiffre d'affaires en CHF



544'657

Coopérateurs et coopératrices



242'750

Mètres carrés de surface de vente



De la transformation à l'expansion : Migros Aar s'appuie sur sa **solide base financière** pour renforcer son cœur de métier

Au cours de l'exercice 2025, Migros Aar a encore renforcé sa base financière en réalisant un bénéfice annuel de 63.4 millions de francs et en poursuivant résolument la transformation engagée ces dernières années. Ce sont surtout les investissements dans les prix pour le secteur des supermarchés et le retrait progressif des marchés spécialisés qui ont eu, comme prévu, un impact significatif sur le chiffre d'affaires de 3'059 millions de francs. Néanmoins, l'amélioration du résultat opérationnel et la consolidation d'une situation financière saine ont permis de poser les bases solides d'une croissance ciblée dans le cœur de métier pour les années à venir.

CRÉATION DE VALEUR

en mio CHF

	2025		2024	
FORMATION				
Performance de l'entreprise	3'137'433	100.00 %	3'326'481	100.00 %
. /. Prestations préalables	2'406'124	76.69 %	2'584'930	77.71 %
. /. Amortissements	187'637	5.98 %	158'385	4.76 %
Valeur ajoutée nette	543'672	17.33 %	583'166	17.53 %
RÉPARTITION				
à l'intention des collaborateurs	453'891	83.49 %	504'970	86.59 %
à l'intention de l'État	12'296	2.26 %	6'612	1.13 %
à l'intention de la société	14'097	2.59 %	14'429	2.47 %
à l'intention des bailleurs de fonds	-15	0.00 %	4'502	0.77 %
à l'intention de l'entreprise	63'403	11.66 %	52'653	9.03 %
	543'672	100.00 %	583'166	100.00 %

Création de valeur

Le compte de création de valeur est établi selon les directives de la Fédération des coopératives Migros. La création de valeur nette montre la valeur ajoutée créée en une année. Au cours de l'exercice 2025, la coopérative Migros Aar a enregistré une création de valeur nette de 543.7 mio. CHF.

Répartition de la création de valeur

Collaborateurs

La part des collaborateurs s'élève à 453.9 mio. CHF. L'évolution en 2025 est motivée par la réduction des effectifs liée au retrait des magasins spécialisés.

État

Au cours de l'exercice écoulé, la coopérative Migros Aar a versé un impôt de 12.3 mio. CHF.

Entreprise

Les dotations à des fins culturelles, sociales et politico-économiques sont attribuées dans le respect des prescriptions découlant des statuts. Au cours de l'exercice 2025, les dépenses du Pour-cent culturel se sont élevées à 14.1 mio. CHF.

Bailleurs de fonds

Les charges financières et les produits financiers se sont équilibrés au cours du dernier exercice.

Entreprise

Le bénéfice de l'année en cours reste au sein de Migros Aar grâce à l'augmentation des réserves et au report à nouveau.

COMPTES DE RÉSULTAT
en MCHF

	2025	2024
PRODUITS NETS		
Commerce de détail	2'737'957	2'941'918
Commerce de gros	111'686	109'562
Restauration	92'198	97'614
Loisirs	15'512	15'743
Immobilier	100'384	94'016
Prestations de services	1'398	1'312
Produits nets des ventes de biens et de prestations de service	3'059'135	3'260'165
Autres produits d'exploitation ^{2.1}	78'298	66'316
Total produits d'exploitation	3'137'433	3'326'481
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de biens et prestations de service	-2'004'404	-2'282'122
Charges du personnel ^{2.2}	-453'891	-504'970
Charges de loyer	-102'048	-113'118
Entretien des installations	-33'262	-33'279
Énergie et matériel de consommation	-61'250	-70'939
Charges de publicité	-8'633	-16'678
Frais administratifs	-18'556	-20'090
Autres charges d'exploitation ^{2.3}	-220'652	-110'292
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé ^{2.4}	-187'637	-158'385
Total charges d'exploitation	-3'090'333	-3'309'872

	2025	2024
RÉSULTAT AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS	47'100	16'609
Résultat financier ^{2.5}	15	-4'502
Résultat exceptionnel, unique ou hors période ^{2.6}	28'584	47'159
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	75'699	59'266
Impôts directs	-12'296	-6'612
Bénéfice annuel	63'403	52'653

2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6 Voir « Annexe aux comptes annuels » pages 17/18

BILAN

en MCHF

Actifs	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	21'080	25'063
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service		
Vis-à-vis de tiers	5'715	9'508
Vis-à-vis des participations	180	632
Autres créances à court terme		
Vis-à-vis de tiers	37'855	40'972
Vis-à-vis des participations	5'369	6'280
Stocks	49'656	76'400
Actifs de régularisation ^{2.7}	14'114	18'223
Total actif circulant	133'969	177'078
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières		
Vis-à-vis de tiers	6'344	4'949
Vis-à-vis des participations	9'400	9'600
Participations ^{2.8}	26'822	28'262
Immobilisations corporelles		
Terrains et bâtiments	782'685	938'770
Installations techniques et machines	46'314	46'200
Autres immobilisations corporelles	3'677	–
Constructions en cours	67'847	39'347
Immobilisations incorporelles	1'332	2'200
Total actif immobilisé	944'421	1'069'328
Total actifs	1'078'391	1'246'406

Passifs**31.12.2025****31.12.2024****CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME**

Dettes résultant de la vente de biens et de prestations de service

Vis-à-vis de tiers

37'136

44'300

Vis-à-vis des participations

187

4'621

Dettes à court terme portant intérêt

Vis-à-vis de tiers

–

24'939

Vis-à-vis des participations

90'297

202'169

Autres dettes à court terme

Vis-à-vis de tiers

83'392

61'956

Vis-à-vis des participations

28

–

Passif de régularisation ^{2.9}

44'976

58'891

Provisions à court terme ^{2.10}

26'933

32'203

Total capitaux étrangers à court terme**282'949****429'079****CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME**

Dettes à long terme portant intérêt

Vis-à-vis de tiers

12'032

10'713

Vis-à-vis des participations

40'400

115'400

Provisions à long terme ^{2.11}

21'004

32'658

Total capitaux étrangers à long terme**73'435****158'771****Total capitaux étrangers****356'385****587'850****CAPITAUX PROPRES**

Capital social

5'447

5'399

Réserve légale issue du bénéfice

3'196

3'196

Réserves facultatives issues du bénéfice

649'079

597'079

Report de l'exercice précédent

882

229

Bénéfice annuel

63'403

52'653

Total capitaux propres**722'006****658'556****Total passifs****1'078'391****1'246'406**

2.7, 2.8, 2.9, 2.10, 2.11 Voir « Annexe aux comptes annuels » pages 19–22

ANNEXE

1. Informations relatives aux principes comptables utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la législation suisse, notamment des articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale, à la présentation des comptes et devoirs de diligence et de transparence (Art. 957 à 964).

La présentation des comptes exige de la part de l'Administration qu'elle fournisse des estimations et des évaluations qui pourraient influencer le montant des actifs et des dettes comptabilisées ainsi que des engagements conditionnels à la date du bilan, mais également des charges et produits de la période de référence. L'Administration est libre dans chaque cas d'exploiter à sa convenance les marges légales en matière d'estimation et d'établissement des comptes. Dans l'intérêt de l'entreprise, il est possible, conformément au principe de prudence, de procéder à des amortissements et à des corrections de valeur et de constituer des provisions dépassant le cadre requis au plan économique.

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance identifiables. Les stocks sont évalués au prix d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations et placements financiers sont comptabilisés à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, diminué des amortissements planifiés et des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les dettes résultant de livraisons et de prestations, les autres dettes et les passifs transitoires sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les provisions sont constituées pour des obligations actuelles découlant d'événements passés, lorsque leur réalisation est probable. L'évaluation est basée sur la meilleure estimation possible. Tous les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. La conversion des produits et charges en devises étrangères, ainsi que de toutes les transactions en devises étrangères, s'effectue aux taux de change en vigueur à la date des transactions respectives. Les écarts de change qui en résultent sont enregistrés dans le compte de résultat.

La Fédération des coopératives Migros (FCM) est une fédération de coopératives au sens des articles 921–925 du Code suisse des obligations. La FCM et les coopératives fédérées, les entreprises qui leur appartiennent et les fondations Migros forment ensemble le groupe Migros. Caractérisé par cette organisation en fédération de coopératives, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous la direction unique de la FCM. Dans le but de représenter la situation patrimoniale, financière et de résultat ainsi que les flux de trésorerie de cette unité économique, les comptes consolidés du MGB sont établis selon une norme reconnue (Swiss GAAP RPC).

La coopérative Migros Aar fait partie des comptes consolidés de la FCM et peut donc, conformément à l'art. 961d al. 1 ch. 2 CO, renoncer aux informations supplémentaires en annexe des comptes annuels, notamment le tableau des flux de trésorerie et le rapport de la situation financière. De même, la coopérative Migros Aar est dispensée de l'obligation d'établir des comptes consolidés conformément à l'art. 963a al. 1 ch. 2 CO.

Au cours de l'exercice sous revue, des ajustements ont été apportés au modèle interne de facturation des marchandises. La marge réalisée par l'activité de commerce de détail est ainsi directement présentée dans le compte de résultat des coopératives. Ces ajustements entraînent principalement des variations par rapport à l'exercice précédent dans les postes suivants du compte de résultat: charges de biens et prestations de service, frais de publicité ainsi que autres charges d'exploitation. Dans le bilan, seule la position des stocks est concernée.

En outre, des ajustements dans la structure/la présentation des états financiers (bilan et annexe) ont été effectués au cours de l'exercice sous revue. Les valeurs de l'exercice précédent sont également présentées selon la nouvelle structure.

2. Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat et du bilan

en MCHF	31.12.2025	31.12.2024
2.1 Autres produits d'exploitation	78'298	66'316
Produits internes des refacturations	38'131	24'730
Franchisage	7'323	7'521
Location de personnel	5'515	5'458
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif	3'815	2'649
Autres produits	23'515	25'958
2.2 Charges de personnel	453'891	504'970
Salaires et traitements	355'322	399'852
Assurances sociales	40'043	43'485
Institutions de prévoyance professionnelle	42'307	46'591
Autres charges de personnel	16'220	15'041

en MCHF

31.12.2025**31.12.2024****2.3 Autres charges d'exploitation****220'652****110'292**

Services informatiques

39'481

28'039

Charges du pour-cent culturel

13'538

13'972

Frais et taxes

6'385

6'341

Logistique et transports

5'166

5'129

Autres charges d'exploitation

156'082

56'811

2.4 Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé**187'637****158'385**

Terrains et bâtiments

164'354

79'661

Installations techniques et machines

16'788

70'349

Autres immobilisations corporelles

3'442

7'279

Valeurs immatérielles

1'590

845

Participations

1'461

250

2.5 Résultat financier**15****-4'502**

Produits d'intérêts

469

899

Produits des titres

27

85

Résultat des participations

539

329

Autres produits financiers

262

108

Charges financières

-1'033

-3'647

Autres charges financières

-250

-2'276

2.6 Résultat exceptionnel, unique ou hors période**28'584****47'159**

Bénéfice sur ventes d'immobilisations

28'584

37'478

Perte sur ventes d'immobilisations

-

-984

Indemnité de chômage partiel Covid-19 pour les années 2020 et 2021

-

10'664

en MCHF

31.12.2025**31.12.2024****2.7 Actif de régularisation****14'114****18'223**

Contributions aux coûts des actions

4'378

3'013

Charges payées d'avance

1'696

12'310

Impôts payés d'avance

4'231

512

Autres charges

3'809

2'388

2.8 Participations directes**Fédération des coopératives Migros, Zürich**

Capital social CHF 15'000'000

Distribution de biens et de services ainsi que de biens culturels

Part du capital

19.70 %

19.70 %

Pourcentage des droits de vote

16.22 %

16.22 %

Migros Supermarkt SA, Zürich

Capital social CHF 329'705.60

Distribution de biens et de services

Part du capital

16.50 %

16.50 %

Pourcentage des droits de vote

16.50 %

16.50 %

Migros Fachmarkt SA en liquidation, Zürich

Capital social CHF 10'000'000

Distribution de biens et de services

Part du capital

25.00 %

25.00 %

Pourcentage des droits de vote

25.00 %

25.00 %

Miduca SA, Zürich

Capital social CHF 10'000'000

Services de tout type dans le domaine de la formation

Part du capital

10.00 %

10.00 %

Pourcentage des droits de vote

10.00 %

10.00 %

31.12.2025

31.12.2024

2.8 Participations directes**movemi SA, Zürich**

Capital social CHF 834'000

Exploitation, administration et gestion de centres de fitness

Part du capital	22.06 %	22.06 %
Pourcentage des droits de vote	22.06 %	22.06 %

VOI SA, Moosseedorf

Capital social CHF 1'000'000

Commerce de biens (franchisage)

Part du capital	100.00 %	100.00 %
Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %

Capricorn Holding SA, Rüdttligen-Alchenflüh

Capital social CHF 1'000'000

Gestion de participations

Part du capital	40.00 %	40.00 %
Pourcentage des droits de vote	40.00 %	40.00 %

Naturparkkäserei Diemtigtal SA, Diemtigen

Capital social CHF 400'000

Exploitation d'usines de transformation du lait

Part du capital	23.00 %	23.00 %
Pourcentage des droits de vote	23.00 %	23.00 %

Mimab SA, Baden

Capital social CHF 300'000

Acquisition, construction, développement, location et gestion de biens immobiliers

Part du capital	41.00 %	41.00 %
Pourcentage des droits de vote	41.00 %	41.00 %

Casa Interio SA, Moosseedorf

Capital social CHF 1'000'000

Activité opérationnelle arrêtée, en cessation d'activité

Part du capital	100.00 %	100.00 %
Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %

31.12.2025**31.12.2024****2.8 Participations directes****MA Ventures SA, Moosseedorf**

Capital social CHF 1'000'000

Activité opérationnelle arrêtée, en cessation d'activité

Part du capital	100.00 %	100.00 %
-----------------	----------	----------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %
--------------------------------	----------	----------

FoodNow SA, Bern

Capital social CHF 169'445

Activité opérationnelle arrêtée, en cessation d'activité

Part du capital	100.00 %	59.00 %
-----------------	----------	---------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	59.00 %
--------------------------------	----------	---------

Shopping-Center Brünnen SA, Bern

Capital social CHF 100'000

Détenion de bien-fonds, société en participation

Part du capital	100.00 %	100.00 %
-----------------	----------	----------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %
--------------------------------	----------	----------

FlowerPower Fitness und Wellness SA, Moosseedorf

Capital social CHF 100'000

Exploitation de centres de fitness, de bien-être et de loisirs, société en participation

Part du capital	100.00 %	100.00 %
-----------------	----------	----------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %
--------------------------------	----------	----------

Time-Out SA, Moosseedorf

Capital social CHF 100'000

Exploitation de centres de fitness et de loisirs, société en participation

Part du capital	100.00 %	100.00 %
-----------------	----------	----------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %
--------------------------------	----------	----------

Shopyland, Shopy SA, Moosseedorf

Capital social CHF 100'000

Administration de bien-fonds, société en participation

Part du capital	100.00 %	100.00 %
-----------------	----------	----------

Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %
--------------------------------	----------	----------

31.12.2025**31.12.2024****2.8 Participations directes****Culinart Gastro SA, Moosseedorf**

Capital social CHF 100'000

Restauration, société en participation

Part du capital	100.00 %	100.00 %
Pourcentage des droits de vote	100.00 %	100.00 %

Les participations indirectes figurent dans les comptes annuels de la Fédération des coopératives Migros.

en MCHF

2.9 Passif de régularisation**44'976****58'891**

Régularisation abonnements Bernaqua	1'702	1'586
Comptabilisation des intérêts courus	406	1'242
Loyers	15	17
Engagement Cumulus envers la clientèle	30'501	33'971
Autres	12'353	22'075

2.10 Provisions à court terme**26'933****32'203**

Garantie découlant de contrats	11'387	8'445
Coûts de démantèlement	14'663	18'405
Restructuration	883	5'353

2.11 Provisions à long terme**21'004****32'658**

Rente de remplacement AVS	759	1'533
Garantie découlant de contrats	18'089	19'859
Coûts de démantèlement	1'152	10'184
Investissements de remplacement/rénovations	1'004	1'083

3. Autres informations

en MCHF	31.12.2025	31.12.2024
Solde restant des obligations de leasing avec une durée résiduelle > 1 an	729'092	708'920
Garantie loyer non portée au bilan, Moosstrasse 11, Urtenen-Schönbühl	364	364
Garantie de paiement sur le compte courant de la Banque Migros	350	1'310
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle	8'793	–
Montant total des garanties constituées pour les engagements de tiers	22'245	21'680
Montant total des actifs utilisés pour garantir ses propres engagements	9'557	9'659
Montant total des réserves latentes dissoutes nettes	–	15'890
	2025	2024
Effectifs		
Employés fixes	6'365	7'118
Employés à temps partiel rétribués à l'heure	1'175	1'393
Employés à temps plein	5'751	6'501
Apprentis	511	634

Engagements conditionnels

Dans le cadre du financement de Miduca SA, qui fournit des services aux coopératives régionales Migros dans le secteur des Ecoles-clubs et de la formation des adultes, la FCM a accordé à Miduca SA un prêt d'un montant maximal de CHF 15 millions. Les coopératives participant à Miduca SA garantissent ce prêt dans le cadre de leur clé de répartition des déficits. La part de la société coopérative Migros Aar s'élève au maximum à CHF 3.36 millions.

Rapport sur les devoirs de diligence en matière de travail des enfants

Le rapport consolidé sur le développement durable de la Fédération des coopératives Migros pour le groupe Migros comprend l'obligation de publication selon le guide de l'OCDE du 30 mai 2018 et selon les référentiels internationalement reconnus que sont les conventions OIT n° 138 et 182, ILO-IOE Child Labour Guidance Tool for Business du 15 décembre 2015. La coopérative Migros Aar est incluse dans ce rapport consolidé.

Événements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement essentiel n'est survenu entre la date de la clôture du bilan et l'autorisation de la publication des comptes annuels statutaires par l'Administration de la société coopérative Migros Aar.

PROPOSITION DE LA DIRECTION CONCERNANT
L’AFFECTATION DU BÉNÉFICE BILAN

en MCHF

	2025	2024
Report de l’exercice précédent	882	229
Bénéfice annuel	63’403	52’653
Bénéfice résultant du bilan	64’285	52’882
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	–64’000	–52’000
Report à nouveau	285	882

CHARGES DU POUR-CENT CULTUREL

en MCHF

	2025	2024
Buts culturels	1'624	1'493
Formation	9'813	10'582
Buts sociaux	978	978
Loisirs & sports	660	451
Buts de politique économique	460	469
Quote-part de frais administratifs / Provisions	562	457
Total	14'097	14'430
0.5 % du chiffre d'affaires déterminant au cours de l'exercice	14'151	15'196

DÉPENSES CULTURELLES CUMULÉES

en MCHF

	2022–2025	2021–2024
Dépenses culturelles cumulées	62'970	74'934
Affectation cumulée du Pour-cent culturel (0.5 % du chiffre d'affaires déterminant)	–60'169	–61'602
Présentation des années 2021, resp. 2020	10'476	10'602
Dépenses supplémentaires imposées par les statuts	13'277	23'934

Rapport de l'organe de révision

A l'ensemble des membres de
Genossenschaft Migros Aare, Moosseedorf

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Genossenschaft Migros Aare (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités de l'administration relatives aux comptes annuels

L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse:
<https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/auditrapport-de-revision>.
Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 906, al. 1, CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 906, al. 1, CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 2, CO, nous confirmons que la proposition de l'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 18 mars 2026
Ernst & Young SA

Mathias Zeller
(Qualified Signature)
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Fabrice von Aarburg
(Qualified Signature)
Expert-réviseur agréé

PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

	2025	2024
Produits nets issus des livraisons et prestations (en mio CHF)	3'059	3'260
Résultat avant résultat financier et impôts (EBIT) (en mio CHF)	47.1	16.6
Bénéfice de l'exercice (en mio CHF)	63.4	52.7
Investissements (en mio CHF)	75.9	88.0
Effectif du personnel (nombre d'employé-es en moyenne annuelle)	7'539	8'511
Postes à temps plein (moyenne annuelle)	5'751	6'501
Nombre d'apprenti-es (moyenne annuelle)	511	634
Points de vente Supermarché	128	128
Points de vente VOI	49	48
Points de vente Restaurants et Take Away Migros	48	51
Nombre de membres de la coopérative (effectifs)	544'657	539'933



RETO SOPRANETTI

Directeur



MATTHIAS BAUMANN

Responsable de la direction Retail

MARIO RUNCO
Responsable de la direction Corporate Development



Direction

La direction est responsable de la gestion opérationnelle de Migros Aar.

ANDRÉ TÖNGI

Responsable de la direction Real Estate

**BIRGIT MEIER-HOBMEIER**

Responsable de la direction
Ressources humaines

ROGER REINHARD

Responsable
de la direction Finances

**BERNARD GRUHL**

Responsable de la direction Opérations



JÜRIG STÖCKLI
Président

CHANTAL BÜCHI
Présidente du comité
des compensations et
des nominations



RENÉ SCHMIED
Membre du comité
des compensations et
des nominations

L'administration est la direction stratégique de Migros Aar. Elle assume la responsabilité suprême de la coopérative Migros Aar et exerce la haute surveillance sur la direction. Elle est, en outre, chargée de l'exécution des décisions prises par le comité coopératif ou par voie de votation générale.

Admin

**KURT PLATTNER**

Vice-président et membre
du comité Audit

**KARIN WYNEN**

Présidente du comité Audit

MARTIN VOLKART

Membre du comité
des compensations et
des nominations

**THERES STEFAN**

Représentante du personnel



Administration

COMITÉ COOPÉRATIF

Le comité coopératif représente, vis-à-vis de l'administration et de la direction, les intérêts de plus d'un demi-million de coopérateurs et coopératrices dans la zone économique de Migros Aar. Conformément aux statuts, la majorité des 60 membres est constituée de femmes. Le comité est présidé par Anja Fischer.



Anja Fischer
Berne
Présidente

Affentranger Thomas
Küttigen

B

Ammann Urs
Bad Zurzach

KosA

Bircher Andreas
Zollikofen

Blöchliger Rolf
Baden

Bracher Rolf
Grafenried

D

Brändli Thomas
Kallnach

D

Brülisauer Samuel
Berne

D

Burnier Valérie
Matten b. Interlaken

D

de Jonge-Niklaus Patrizia
Jegenstorf

de Weck Nicole
Wimmis

D

Dick Marianne
Bolligen

Ernst Beatrice
Holderbank

Fischer Anja
Berne

D/B

Friedrich Andreas
Rüfenacht

KosA/P

Gerber René
Herzogenbuchsee

KosA

Grütter Anita
Berne

D

Hess Claudia
Langenthal

Hinni Karin
Matten b. Interlaken

Hofer Hofstetter Corinne
Berne

Hofmann Peter
Soleure

Kohler Nathalie
Oftringen

D

Kräuchi Madlene
Rupperswil

P

Kuhn Beat
Gurbrü

Lanz Marcel
Suhr

Legler Bettina
Muri près de Berne

KosA/D

Mader Brigitte
Berne

Mangold Jacqueline
Biberstein

D

Maurer Mirjam
Birmenstorf

Meier Christian
Toffen

Meister Franziska-Ivy
Ostermundigen

Meli Marco
Oberlunkhofen

Monnier Daniela
Granges (SO)

Morach Anita
Aarberg

Oppliger Susanne
Oberburg

Reidy Yves
Port

Riesen Lilian
Bremgarten

Rosenast Erwin
Gränichen

Rytz Frank
Berne

Schäfer Sandra
Meinisberg

Scherz Evelyn
Oberwangen

Schilling Fridolin
Uetligen

Schudel Emanuel
Heimiswil

Schuppisser Isabelle
Bremgarten

Schwarzenberger Andrea
Muri

Strub Eveline
Gretzenbach

Stuber Doris
Soleure

Stutz Monika
Belp

Wälchli Reto
Fraubrunnen

Walter Markus
Langendorf

Weidermann Sabine
Gränichen

Weiersmüller Peter
Jonen

Widmer Marcel
Münchenbuchsee

Wiget Angelika
Nesselnbach

Wirz Christian
Bad Zurzach

Wüthrich Marcel
Rüfenacht

Zaugg Tanja
Berne

Zeiter Patrik
Riken

Zurbrügg Katrin
Unterseen

Zurlinden Roland
Wildegg

Züttel Amanda
Fraubrunnen

B Bureau
D Délégué-e
KoS A Commission des affaires sociales
P Représentant-e du personnel

Édition

Coopérative Migros Aar, Schönbühl

Éditeur

Corporate Communications

Direction Finances

Coopérative Migros Aar, Schönbühl

Concept et création visuelle

weiss communication + design, Bienne

Photos

Studio photo de la coopérative Migros Aar

Migros Brand Portal

Impression

Mastra Druck, Urtenen-Schönbühl

Ce qui nous unit.



Rapport de gestion en ligne

